

Montpellier

Notre Ville

N°205
AVRIL 1997

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Saints-François
Une église
pour le siècle
à venir

Architectes : Genet-Galligani - Van Der Heyden

18 février

Opération sécurité avec les pompiers de Montpellier à la Maison Pour Tous l'Escouteire.



20 février

Remise des prix "Bistrot en fête" à la Brasserie Pitot par Bernard Michel, maire adjoint, délégué au développement économique et aux affaires commerciales.



7 mars

Signature d'une convention entre André Vezinhet, président de l'Opac et André Barthélemy délégué du GIE Villes et Quartiers pour la réhabilitation des logements HLM de l'Opac à la Paillade.



14 mars

Denis Bedeau président de l'Ordre des Architectes a fait visiter les stands de la Semaine de l'Architecture aux élus de la Ville de Montpellier dont le Maire Georges Frêche et Raymond Dugrand, adjoint à l'urbanisme.



22 mars

Christophe Morales et Philippe Saurel élus de la ville ont participé à l'opération de nettoyage du Lez par la Maison de l'Environnement, la Ville, la Maison pour Tous Albert Dubout et les enfants de l'école Aiguelongue.



5 mars

Le Consul Général de Chine à Marseille Xie Xiehe reçu à Montpellier par Bernard Fabre, Bernard Michel et Henri Talvat, élus de la Ville.



13 mars

Le Maire de Montpellier, président du CHU apporte son soutien aux hospitaliers lors de la manifestation le 13 mars devant la Préfecture.



17 mars

Monique Roux, la dynamique présidente de l'association nationale de lutte contre la cécité, a reçu la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite des mains de François Ricci.



«Un pays qui n'aime pas sa jeunesse est un pays sans avenir».

5000 ENTRETIENS EN 1996

A ce point de l'application de la Loi quinquennale, la PAIO de Montpellier avait déjà acquis une large audience de 500 jeunes reçus lors de l'année de création. Plus de 4000 entretiens étaient accordés en 1993. Depuis la prise de res-

ponsabilité de la Région Languedoc Roussillon, la Ville de Montpellier et sa PAIO n'ont pas cessé pour autant d'accroître leur activité. En 1996, 5000 entretiens ont été organisés. Ce ne sont pas les 1300 jeunes qui ont bénéficié de formations qui le démentiront. C'est même en raison de l'accroissement de l'activité de la PAIO et des demandes de plus en plus diversifiées des jeunes que le Conseil Municipal de Montpellier a adopté le 30 septembre 1996, le principe de création d'une Mission Locale d'insertion (MLI). Elle doit permettre d'élargir le champ d'action de la PAIO en s'y substituant. Elle prend en compte, notamment, les problèmes de logement, de santé, de précarité. Elle constitue pour le jeune un guichet unique susceptible de traiter l'ensemble de ses problèmes et de l'aider à élaborer un parcours d'insertion où il sera en permanence suivi par son «correspondant» MLI. Le dispositif de Fonds d'Aide aux Jeunes, cofinancé par l'Etat, la Ville et le Département, viendra s'adjoindre au financement propre de la MLI.

LA MLI PREND LE RELAIS DE LA PAIO

Après plusieurs réunions de concertation, l'Assemblée Générale Constitutive de la MLI s'est tenue le 21 février 1997. Les différentes institutions: l'ANPE, l'Inspection Académique, la CAF, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Rectorat, la DSD, la DDASS, l'AFPA, la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi représentant l'Etat, le Conseil Général de l'Hérault, les partenaires sociaux (CGT, FO, CFDT, CIDUNATI) ont tous donné leur accord enthousiaste à la création de la MLI. La très grande majorité des 13 communes déjà associées à la PAIO ont déjà fait parvenir l'avis favorable de leur Conseil Municipal pour poursuivre la collaboration déjà engagée en adhérant à la MLI. Un collège viendra s'adjoindre, regroupant toutes les Associations menant des actions en faveur des jeunes. Les consultations sont en cours. Nous espérons que l'importance de l'enjeu de ce dossier fera l'unanimité de toutes les collectivités territoriales. Quoi qu'il en soit, la MLI de Montpellier se met en place, bien décidée à atteindre ses objectifs: un meilleur service et un authentique plan d'aide aux jeunes, notamment aux plus démunis d'entre eux.

La MLI, pour l'insertion des jeunes de 16 à 26 ans

Faisant suite aux propositions de la Mission Bertrand Schwartz, la Ville de Montpellier avait décidé en 1982 de créer une Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO) pour les jeunes de 16 à 26 ans. En adoptant cette disposition, le Conseil Municipal et son Maire avaient été parmi les premiers des grandes villes de France à traduire leur volonté de refuser l'exclusion des jeunes. Il convenait de leur proposer un accueil et une information susceptibles de les orienter vers une formation, voire un emploi, dans le meilleur des cas. Délégué à la PAIO, dès son origine, nous avons pu constater l'utilité du service qu'elle apportait à une population de jeunes de plus en plus nombreux. Ils étaient issus du système scolaire, en situation d'échec et sans aucune qualification.

L'INSERTION DES JEUNES, UNE PRIORITÉ

Ce constat devait, en 1989, conduire Michel Rocard à faire prévaloir la notion de parcours individualisé. Il s'agissait de permettre d'acquiescer les savoirs de base et une qualification préalables indispensables à une insertion professionnelle. En 1992, Monsieur Pierre Bergevoy étant Premier Ministre, le programme Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi (P.A.Q.U.E.) était créé, en direction des jeunes les plus en difficulté, ne maîtrisant aucun savoir de base et incapables d'accéder immédiatement à une action de qualification ou d'insertion professionnelle. La PAIO de Montpellier devait servir de support à la mise en place de ce nouveau dispositif. Jusqu'alors placée sous l'autorité directe de l'Etat, la PAIO était unanimement louée pour son action, tant par les Préfets successifs, que par les Directeurs Régionaux de la Formation Professionnelle. En 1993, la loi quinquennale, votée sur proposition du gouvernement Balladur, transférait aux Régions l'ensemble des actions à destination des jeunes de moins de 26 ans. Pour ce faire, les Régions bénéficiaient d'une dotation de décentralisation comprenant le financement des heures de formation et la rémunération des stagiaires. Toutefois, le fonctionnement des structures reste assuré par l'Etat et les Collectivités Territoriales.

**Débroussaillage:
un moyen
de lutte contre
les incendies**

Le débroussaillage est un moyen de lutte préventive contre les risques d'incendie. L'opération doit être réalisée chaque année avant le 15 avril, à la charge des propriétaires de terrains. En raison de la période de sécheresse très précoce, une vigilance particulière est à recommander.

Que faut-il faire ?

Nettoyer son terrain en enlevant les végétaux et les broussailles susceptibles de transmettre le feu. **Ce qu'il ne faut pas faire** Par arrêté préfectoral du 12 mars 97, il est interdit de faire des feux sur le domaine privé et public, il est donc recommandé d'utiliser les points de propreté Demeter installés en plusieurs points de la commune, pour déposer les végétaux coupés : La Paillade, Hôpitaux-Facultés, Près d'Arènes, les Cèvennes, Croix d'Argent. **Les risques encourus :** Outre la responsabilité engagée en cas d'incendie, le propriétaire n'ayant pas procédé au débroussaillage s'expose aux sanctions pénales prévues par la loi.

**Info : Service
Espace Urbain Propreté
Tél : 04 67 34 72 08**

**Le chiffre
du mois**

8.330.000 F.

c'est la somme qu'investira la Ville de Montpellier en 1997 pour une sécurité optimale concernant l'incendie dans les écoles de la ville. Cette somme couvre en effet des travaux de sécurité (désenfumage, enclousonnement, portes coupe-feu), l'installation d'alarmes d'incendie, les contrats de maintenance et de vérification des extincteurs et installations électriques. Ces travaux sont menés en étroite collaboration avec la commission de sécurité qui applique rigoureusement les nouvelles normes de sécurité incendie.



De gauche à droite Corinne Martin coordinatrice de Sagacité et Josette Tailhades responsable de l'association ABCD

Avec «Sagacité», les enfants trouvent le chemin des bibliothèques de quartier

Bonjour ma bonne tante ! dit une petite fille en jupette longue et rouge avec une perruque de laine jaune sur la tête.

«Bonjour, ma nièce !», lui répond guilleret une autre gamine, les joues fardées de rouge comme une poupée russe. Brusquement, la «bonne tante» se décompose et se tourne vers une adulte assise en tailleur. «Mais, ce n'est pas ma nièce, c'est ma copine !»

Ces deux enfants jouent un conte populaire russe où Babayaga l'ogresse tient la vedette. Elles sont toutes deux en cours préparatoire, à l'Ecole Heidelberg et sont venues ce matin-là avec leur classe et la maîtresse à la Bibliothèque Jules Verne, dans le cadre de l'opération «Sagacité». Une opération qui s'est déroulée du 10 au 15 mars, dans les quartiers Petit-Bard, Celle-neuve, La Paillade, et dont le but est de sensibiliser les enfants du quartier à la lecture et à l'écriture dans leur environnement quotidien.

Cette animation a été impulsée en 1993 par l'association Lire-Ecrire à La Paillade, avec Corinne Martin, puis par l'association ABCD avec Josette Tailhades et Corinne Martin, avec de nombreux partenaires tels la Bibliothèque Municipale, l'Education Nationale (ZEP), la boutique d'écriture.

UN GRAND JEU DE PISTE

«Chaque année, les partenaires de Sagacité choisissent un thème» explique Corinne Martin, la coordinatrice de l'animation : «en 1993, c'était le roman policier ; en 1994, les géants ; en 1995, les animaux ont la parole ; en 1996, la presse, l'humour. Cette année, le thème choisi est le conte».

«Sagacité permet de mettre en réseau différents partenaires qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble», explique Josette Tailhades, la responsable de l'association ABCD. «Il y a près de 25 structures différentes dans le quartier de La Paillade, du Petit-Bard et de Celle-neuve, tel la Poste, les Maisons Pour Tous, la Maison de Retraite Camperiois, les Bibliothèques du quartier, la Police et des associations comme les Eclaireurs de France, Alisé, Novas... Tous ces partenaires reçoivent les enfants dans un grand jeu de piste autour du thème choisi. Cela développe chez l'enfant la curiosité, l'esprit de déduction, l'arnème à lire les affiches et lui permet de découvrir et utiliser son quartier autrement. En bout de parcours, ils arrivent à la bibliothèque du quartier où ils sont accueillis par les responsables».

Tout ce travail de sensibilisation au plaisir



Les enfants du CP de l'Ecole de Heidelberg à la bibliothèque Jules Verne. Au fond, assise en tailleur, Josy Pirot, la responsable de la bibliothèque

de la lecture ne peut se mener qu'en étroite collaboration avec les enseignants. Le conte est choisi avec eux, et la maîtresse le lira une fois en classe. Puis, à travers le jeu de piste, ils trouveront le chemin de la bibliothèque où les attend une malle à déguisements, un appareil photo.

**DONNER LE GOUT DU LIVRE
ET DE LA LECTURE**

Là, avec l'aide de la bibliothécaire, ils joueront le conte. Sages comme des images, assis sur de grands coussins jaunes et rouges, tous les enfants sont maquillés et déguisés. Un groupe de petits garçons, le visage blanchi et les moustaches noires dessinées, sera une bande de chiens térocés. Une petite fille toute timide jouera le rôle d'une barrière, des branches à la main, un autre sera le bouleau. Tous les enfants ont un rôle dans le conte...

C'est le tour de la petite fille, l'héroïne du conte, de rencontrer une fleur, interprété par un petit garçon muet de trac, Josy Pirot, la responsable de la Bibliothèque Jules Verne, l'aide gentiment. Tu dis à la petite fille : «Veu-tu me rendre ma liberté». La maîtresse de l'école Heidelberg sourit et prend des photos. Le conte se déroule lentement pour arriver à sa conclusion : «Il faut être gentil avec les gens méchants, ils seront peut-être ainsi moins méchants». Babayaga, la vilaine opprimée perdra ses dents à vouloir manger une forêt de bouleaux et ne pourra plus croquer les enfants. Tout finit bien. Ouf !

**DEVENIR UN CITOYEN
ACTUEL ET RESPONSABLE**

«Les enfants, vous avez été formidables. Vous avez tous très bien joué. J'espère que ce conte vous a plu. Vous pourrez toujours revenir ici à la Bibliothèque avec vos parents ou un autre adulte pour lire et emprunter les livres», dit Josy Pirot en leur offrant un joli marque-page de canon. «Un marque-page, ça sert quand on n'a pas fini son livre pour retrouver sa page quand par exemple votre

maman vous appelle pour que vous l'aidiez. Mettez le marque-page, vous verrez, c'est bien utile !»

De retour dans leur classe, les enfants continueront avec leur maîtresse, ce travail autour du conte, sous forme de dessins et de rédactions.

«L'ensemble de ces travaux sera regroupé le 13 mai pour la deuxième partie de l'opération Sagacité. Ce jour-là, on organisera le troisième jour de la nuit des contes-légendes», explique Corinne Martin.

«Sagacité, c'est une opération importante qui touche près de 2.000 personnes, des tout petits jusqu'à 90 ans. C'est l'un des volants de notre mission en tant qu'ABCD, de donner le goût du livre et celui de la lecture. Nous souhaitons que l'enfant, en particulier dans le milieu scolaire, soit curieux, sache maîtriser l'information et soit bien adapté dans ses études. Il pourra devenir, nous l'espérons, un citoyen acteur et responsable», conclut la responsable de l'association ABCD, Josette Tailhades.

**Bibliothèque
de quartier Jules Verne**

Square de Cos, Immeuble le Mercure
Tél : 04 67 45 52 99
Ouverture au public :
Lundi : 16h - 18h
Mercredi : 10h-12h / 14h30 - 17h
Jeudi : 16h - 18h
Le mercredi de 9h30 à 10h est réservé aux bébés lecteurs.

Association ABCD

Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)
Place Marcel Godechot, 2ème étage, porte 211
Ouverture au public :
Mardi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h
Tél : 04 67 61 83 43



SAINT-DENIS

L'église rénove ses peintures du XIXème siècle

Petite fille, en Nouvelle Zélande, Eileen Campbell-Maitland adorait grimper dans les arbres, dans la campagne autour d'Auckland. Quelques dizaines d'années plus tard, c'est sur des échafaudages vertigineux qu'elle se perche, en particulier en France, pour restaurer fresques et peintures gâtées par le temps. Eileen Campbell-Maitland est restaurateur d'œuvres d'art. Un travail rare et précieux, un talent qui conjugue la science du chimiste et du physicien, l'érudition des historiens et l'art des peintres. C'est à Londres, au prestigieux Victoria and

Albert Museum, puis à la National Gallery qu'elle apprend son métier auprès des plus grands maîtres en la matière. Ses premiers chantiers la conduisent à Venise, où sous l'égide de l'UNESCO, elle restaure le grand cycle du Tintoret de l'Eglise Madonna del'Orto. Toujours à Venise, elle est nommée conservateur-restaurateur du Musée

Byzantin de Venise, où elle redonne vie aux icônes de Saint Georges et à quelques reliques. Quelques années plus tard, à Cadraques, elle est conservateur-restaurateur du Musée Dali. Depuis plus d'une dizaine d'années, fixée dans le District de Montpellier, elle oeuvre dans le Grand Sud : la chapelle Saint-Antoine dans l'ancien couvent des Jacobins de Toulouse ; l'église de Saint-Paul de Frontignan ; le château de Perdiguier à Mau-

**Eileen Campbell-Maitland
le docteur miracle
des œuvres d'art**



vail solitaire avec pour alliée la musique : «J'écoute beaucoup de chants grégoriens. Dans ce genre de chantier, la musique et la peinture vont bien ensemble». Son plus grand bonheur, c'est de voir le travail qui s'achève et de poser délicatement sa signature sur l'œuvre restaurée. Un bonheur qu'elle vit aussi entre deux chantiers, quand elle signe ses propres tableaux dans le calme de son atelier, dans la garrigue gar-

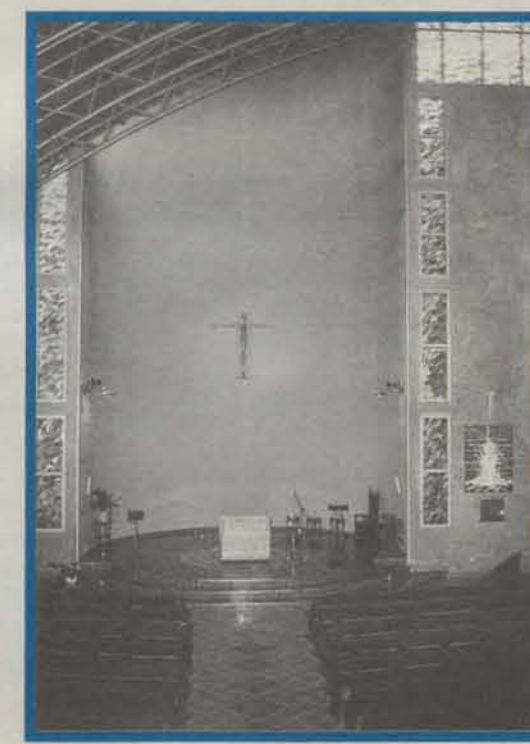
SAINTS-FRANÇOIS

Le quartier a retrouvé son église

Le Père Doumairon, curé de la paroisse des Saints-François, est plutôt content de sa nouvelle église qui dresse son clocher futuriste sur la place Carnot : «Elle est bien dimensionnée, avec un beau volume intérieur et une excellente acoustique que nous avons testée à Noël avec un concert occitan. Elle permet d'accueillir 800 personnes dont 400 au rez-de-chaussée où les bancs, disposés en éventail créent un espace de convivialité. Mais, l'autel reste le symbole le plus fort, dominé par un Christ en bronze doré magnifique qui étend les bras dans un geste d'accueil. Le volume même de l'église, en s'élevant de l'entrée jusqu'au choeur, renforce cette symbolique. Autres éléments appréciables, le parvis et le vestibule qui permettent aux gens de se retrouver avant et après la messe, et qui font de l'église un lieu ouvert sur la vie, sur la ville».

Cette ouverture sur le quartier tient à coeur au Père Doumairon. Car si l'église est tou-

te neuve, la paroisse est très ancienne et rayonne sur un quartier vivant et animé. L'Association des commerçants participera d'ailleurs activement aux manifestations organisées à l'occasion de l'inauguration de l'église du 3 au 6 avril prochains. Beaucoup de paroissiens se sont désolés de la nécessaire démolition et reconstruction de leur église. Mais, la nouvelle église, d'après le curé de la paroisse, est aujourd'hui bien acceptée : «Les paroissiens s'y retrouvent même s'il subsiste encore un peu de nostalgie, ce qui est bien normal quand on voit disparaître l'église où l'on s'est marié et où l'on a baptisé ses enfants. L'architecture a suscité des débats mais est finalement plutôt appréciée, même par les personnes âgées. Hier encore, un vieux monsieur de 91 ans me disait son admiration. Et puis, les jeunes sont contents de voir que l'église est capable de se tourner vers le futur et d'inscrire cette orientation dans une architecture assez osée sur le plan technique et esthétique».



**Bassin
de rétention
de la
Colombière**

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les inondations, la Ville poursuit son programme de réalisation de bassins de rétention. Après le bassin Jacques-Roseau dans le quartier des Bouisses, ceux des Jardins de la Lironde à Port-Marianne et d'Euromédecine, c'est maintenant dans le quartier Hôpitaux-Facultés que va être réalisé le bassin de la Colombière. L'engagement des travaux doit être précédé d'une procédure administrative. Actuellement, le dossier fait l'objet d'une enquête publique, au titre de la loi sur l'eau, à la Mairie de Montpellier, (Direction Aménagement Programmation) au 3ème étage, du 24 mars au 23 avril 1997.

Monsieur Jean-Pierre Maire, Commissaire Enquêteur désigné par le tribunal administratif, siègera en personne à la Mairie :

- le 24 mars de 9h à 12h
- le 5 avril de 9h à 12h
- le 12 avril de 9h à 12h
- le 23 avril de 14h à 17h

où il recevra les déclarations faites par le public, soit oralement, soit par écrit et les consignera ou les annexera au registre d'enquête.

**6ème édition du
concours des Jardins et
Balcons Fleuris (1997)**

**Bon de participation
à retourner avant le 1er Mai**
Je souhaite participer au grand concours des jardins et balcons fleuris
Je remplis mon bon de participation et le retourne à l'adresse suivante :
Mairie de Montpellier
Jardins et Balcons Fleuris
Direction des Relations Publiques, 1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier Cédex Tél : 04 67 34 71 33

NOM
PRENOM
Adresse
Ville
Bât
Etage
Tél :



Des bénévoles très volontaires

En juin 1998, ils seront un millier de bénévoles à participer à l'organisation à Montpellier de la Coupe du Monde de Football. Le Comité local vous invite à rejoindre Lionel, Robert, Michel et Véronique, 4 bénévoles très volontaires.



LIONEL MASINI Une chance fantastique

Sous son air d'étudiant bien sage, Lionel Masini cache un enthousiasme et un dynamisme

à toute épreuve. Le benjamin de l'équipe actuelle des bénévoles saisit allègrement les dossiers de candidatures des autres bénévoles sur son ordinateur et prépare une licence d'AES à la faculté de Droit et de Sciences Economiques à Richter.

Sa passion, le sport naturellement, et tous les sports d'équipes en particulier. Au hit parade, le football qu'il ne pratique pas et le tennis qu'il pratique. La vie de Lionel est une course perpétuelle : les cours à la fac, la préparation à ses examens, quelques séances de cinéma, avec un goût prononcé pour les films d'aventures et de science fiction, et deux demi-journées qu'il consacre à son bénévolat. «J'en avais très envie de participer à cet événement historique. C'est une chance fantastique pour la France et pour Montpellier. Mon père a entendu parler des bénévoles. Il a fait

une demande : j'ai rempli le dossier et j'ai eu la bonne surprise d'être pris. C'est une sacrée organisation et une ambiance formidable, ça me change de la fac. Ça m'ouvre car on reçoit des gens de tous les horizons». Bénévole très volontaire, Lionel Masini veut que cette expérience lui permette d'affiner son grand projet professionnel : être journaliste sportif. Ses modèles en la matière étant la bande des journalistes sportifs de Canal +, dont il apprécie les commentaires libres et dynamiques.



ROBERT ALBINET Participer à un grand événement

Il aime les balades en montagne, le tennis, le tambourin qu'il a assidûment pratiqué, mais sa véritable passion, c'est le football. Robert Albinet aurait pu, en 1959, se lancer dans une carrière de footballeur professionnel. Il jouait demi-centre avec un grand brio technique : «j'avais une bonne vision du jeu, mais j'étais peut-être parfois un peu trop décontracté. Mon jeu ressemblait à celui de Laurent Blanc. Et vous savez, jamais je n'ai été suspendu», dit-il en souriant. C'était au temps des dernières grandes heures de gloire

du S.O.M., l'ancêtre du Montpellier Hérault. C'était au temps de l'entraîneur Hervé Mirouze qui le remarqua. C'était aussi au temps de la guerre d'Algérie qui a fait de «l'espoir du football» un appelé pendant 27 mois. A son retour, le S.O.M. est en pleine déconfiture : les crampons se rouillent. Robert Albinet fera carrière à l.B.M. où il occupe le poste de chef de projet. La passion du football ne le quitte pas pour autant. C'est un spectateur, un supporter de l'équipe montpelliéraine, un entraîneur des jeunes, un peu râleur à leur propos : «les jeunes donnent souvent l'impression de tout savoir. Il n'y a plus le respect de l'entraîneur».

Robert Albinet, aujourd'hui en préretraite, n'est pourtant pas un vieux bougon du style «de mon temps, c'était mieux». Il y a en lui tant de passion et d'enthousiasme qu'il fait partie des bénévoles de l'équipe d'organisation de la Coupe du Monde. Depuis quelques mois, il planifie les rendez-vous des futurs bénévoles et des recruteurs. «Il y a une ambiance formidable, et ça m'a permis de retrouver des dirigeants que je n'avais pas vu depuis 20 ou 30 ans». «Etre bénévole, c'est participer activement à un grand événement, et si c'est un succès, se dire que j'y étais, un peu, pour quelque chose».



VÉRONIQUE FOPPOLO Etre les ambassadeurs de notre ville

A peine arrivée à son bureau, très tôt le matin, ce petit bout de femme dévore les journaux. Tout d'abord, la conscience professionnelle oblige, les journaux financiers. Véronique Foppolo est chef du service financier de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, puis, c'est une courte récréation consacrée à la lecture vorace de son journal favori : «L'Equipe». Véronique connaît tout sur les sports

d'équipes. Son sport chouchou, c'est tout de même le football. «Le foot, c'est depuis que j'étais toute jeune, j'accompagnais à Bédarieux, ma ville natale, mon père et mes frères au stade, à l'entraînement. J'y prenais plus de plaisir qu'à jouer à la poupée ou à lire la Comtesse de Ségur. Il y a dans ce sport un esprit, une convivialité populaire que j'aime». Véronique revendique fortement son goût d'une culture populaire. Elle a besoin des autres pour se sentir bien. Très tôt, elle fait de sa vie un engagement. Elle milite pour la vie associative. Elle est, à Bédarieux, responsable d'une association humanitaire «A cœur ouvert», secré-

taire du club de foot, et présidente d'un club de pétanque. Elle croit au bénévolat. C'est donc tout naturellement qu'elle a proposé sa candidature comme bénévole du comité d'organisation montpelliérain. «La Coupe du Monde, c'est l'événement de la fin du siècle. C'est l'aboutissement d'un rêve. Je pourrai dire après : «j'y étais» ; c'est une chance fantastique pour Montpellier et la région. Il faut que tout se passe bien. Alors, il faut travailler, donner du temps et de son savoir faire. Nous sommes, en quelque sorte, aux yeux des autres les ambassadeurs de notre ville et de notre région. Je veux être fière de nous».

COUPE DU MONDE

MICHEL CATALAN

Des candidats responsables et motivés



Cadre à la préretraite, il travaille à mi-temps ; le reste du temps est consacré à son bénévolat : l'organisation de la Coupe du Monde à Montpellier. «Quand j'ai appris que l'on recherchait des bénévoles, j'ai immédiatement postulé. Cela me paraissait logique, le football, c'est ma passion de tous les jours ! La Coupe du Monde, c'est en soi un événement historique : y participer, même à une place modeste, c'est la consécration de ma vie ! Il faut qu'on soit parfait !» Aujourd'hui, sa mission consiste à recevoir d'autres bénévoles, à mettre à jour leurs motivations et leur expliquer leurs devoirs. «Je leur explique d'emblée qu'occupés à diverses tâches, ils n'auront certainement pas l'occasion de voir les matches. Qu'il n'y a rien à «gratter». Ces choses mises au point, on discute. Les candidats que je reçois sont très responsables, très motivés. Le 1er candidat que j'ai reçu, c'était un ancien dirigeant du S.O.M. !»

POURQUOI PAS VOUS ?

Je suis intéressé pour devenir volontaire dans l'organisation de la Coupe du Monde de Football France 98 à Montpellier et je souhaite recevoir un dossier de candidature.

NOM
PRENOM
Adresse
Ville

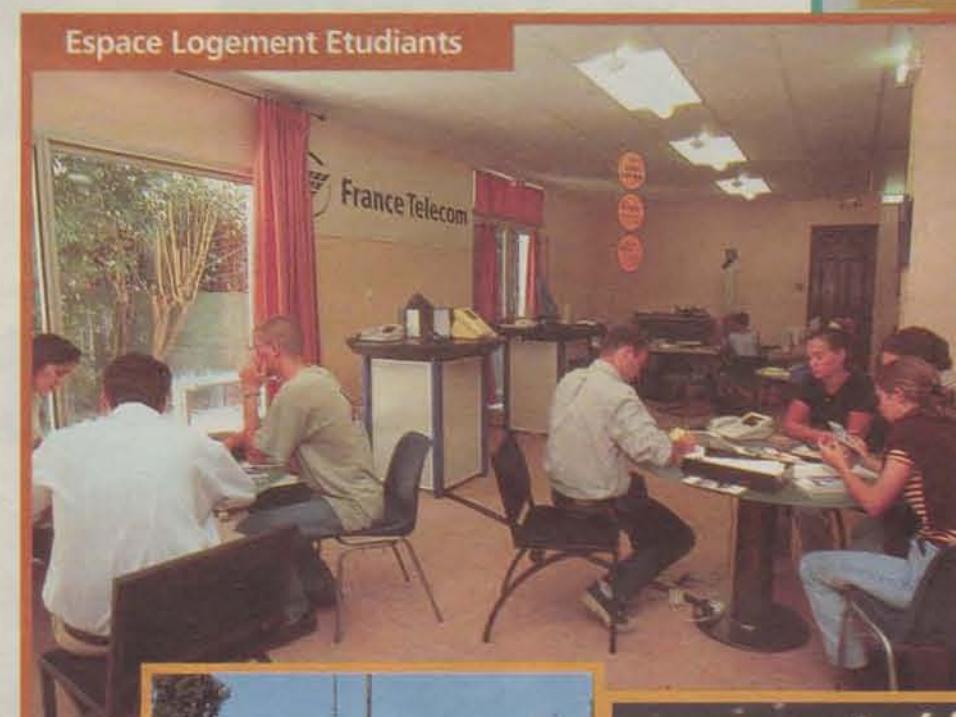
Coupon à retourner au C.F.O. France 98 - Direction du site de Montpellier
Le Corum - Esplanade Charles de Gaulle - 34000 Montpellier

Mission Locale d'Insertion

UN GUICHET UNIQUE AU SERVICE DES JEUNES



Les locaux de la MLI



Espace Logement Etudiants



Accès aux transports et à la culture



DOSSIER

Montpellier solidaire de sa jeunesse

La crise qui dure depuis plusieurs années frappe de plein fouet les jeunes. Ceux-ci sont à la recherche d'un emploi stable. Dans une économie de marché, la création d'emplois relève d'abord de la responsabilité des chefs d'entreprises, avec le soutien de mesures gouvernementales et d'incitations régionales.

Les villes, quant à elles n'ont aucune compétence dans ce domaine. Mais Montpellier ne peut baisser les bras et abandonner sa jeunesse au désarroi.

La ville de Montpellier et le C.C.A.S. avec leurs partenaires institutionnels et associatifs, ont mis en place une série de mesures qui permettent d'aider les jeunes : Fonds d'aide aux jeunes, actions logement, conseil communal de prévention, accès à la culture, au sport, car-te été jeune...

La mise en place de la Mission Locale d'Insertion va permettre de donner encore plus de cohérence au dispositif. Plus large que la PAIO qu'elle remplace, la M.L.I. offre aux jeunes en difficulté d'insertion un guichet unique auquel s'adresser pour trouver une chance de se mettre ou remettre sur les rails de l'insertion professionnelle.

Mission Locale d'Insertion au service des 15-26 ans

45.000 jeunes de 15 à 25 ans et 63.800 étudiants appontent à l'agglomération de Montpellier jeunesse et dynamisme. Mais, dans la situation nationale économiquement difficile, ce sont eux qui sont touchés en priorité par le chômage persistant.

Avant 16 ans, c'est la scolarité obligatoire. Après 25 ans, ils ont la possibilité de prise en charge par le RMI. Entre les deux, c'est souvent la galère. La Mission Locale d'Insertion, MLI, mise en place en février dernier, et qui prend le relais de la PAIO avec des compétences élargies, a pour vocation de s'occuper de l'insertion professionnelle de ces jeunes entre 16 et 26 ans.

La MLI est une association régie par la loi de 1901, dont l'assemblée générale constitutive s'est tenue le 21 février dernier. D'après l'article 2 de ses statuts, la MLI a pour but « de promouvoir une action concertée visant l'insertion sociale et profession-

nelle des jeunes, et en particulier de favoriser la réalisation de tout programme pour le développement de la formation professionnelle de tous et dans tous les domaines ».

En clair, cela signifie que la MLI ne se préoccupe pas seulement de l'accès à l'emploi des jeunes, mais de tout ce qui peut faire obstacle à cet accès. Elle prend donc en compte les difficultés que rencontrent les jeunes dans tous les domaines : qualification professionnelle, recherche d'un emploi, mais aussi problèmes de santé, de logement, accès aux loisirs, au sport, à la culture.

Des assistantes sociales, des psychologues vont renforcer l'équipe de conseillers en métiers ou formation professionnelle de l'ancienne PAIO, et les services de l'Espace Jeunesse vont travailler de manière plus étroite avec la MLI.

Pour remplir sa mission, la MLI réunit un grand nombre de partenaires : collectivités territoriales, services publics de l'Etat, partenaires économiques et sociaux

(chambres de Commerce, des Métiers...), associations éducatives, culturelles, sportives ou de formation.

La composition définitive n'est pas connue. Les communes et associations concernées n'ont pas encore toutes délibéré pour adhérer à la MLI. Toutes les communes du bassin d'emploi de Montpellier, toutes les collectivités locales, et toutes les associations intéressées sont invitées à rejoindre la MLI.

La financer est assuré à 50% par l'Etat et à 50% par les collectivités territoriales. La MLI s'est installée dans des locaux superbement aménagés dans le bâtiment des Echelles de la ville. Un site idéal : à deux pas de l'ancienne PAIO, de la Mairie, entre la place de la Comédie et Antigone, à la sortie du centre commercial du Polygone, à côté de la Médiathèque Federico Fellini, sur le chemin de la piscine et sur le tracé du futur tramway.

Une antenne de la MLI fonctionne également au centre social du CCAS, à la Paillade.

UNE EQUIPE DES CONSEILLERS RENFORCEE

Pour accéder à LA MLI :

DEPUIS ANTIGONE
Prendre le passage Hermès en direction du Centre Commercial. C'est en haut de l'escalator à droite

DEPUIS LA PLACE
DE LA COMEDIE
Traverser le Centre Commercial et les Galeries Lafayette au niveau de la FNAC. C'est en haut de l'escalator à gauche.



Sébastien - 25 ans Champenois d'origine, ce jeune homme est tombé dans les fourneaux quand il était petit !

Sa passion, c'est la cuisine. Il quitte donc l'école assez tôt pour préparer un CAP de cuisinier. Déménagement, maladie... Il rate son examen. Sans aucun bagage, il se lance donc dans la vie active en descendant à Montpellier pour travailler comme saisonnier dans les restaurants de la région. Une situation qui ne peut pas durer. Il passe un concours administratif, et, en tant que pupille de la nation, obtient un poste d'agent d'entretien à la Maison de Retraite des Anciens Combattants de Montpellier. Aujourd'hui, on lui propose un poste de cuisinier, à la condition qu'il passe son CAP.

Il s'est donc adressé à la MLI pour trouver un stage de formation lui permettant de préparer ce diplôme. « En cuisine, cela ne sera pas trop difficile car j'ai beaucoup d'expérience et suis plutôt qualifié. Mais il y a aussi des maths et du français... ». Il est bien décidé à ne pas laisser passer sa chance. Marié depuis le mois de juillet dernier, il aspire à une situation stable pour créer une vraie famille.

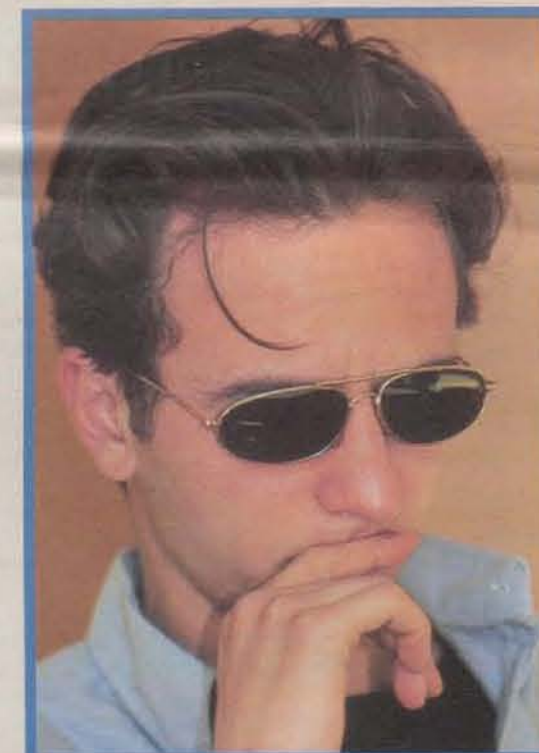


Sandrine - 24 ans Cette jeune maman d'un petit Dylan de 18 mois vient d'avoir son premier contact avec la MLI. Elle a appris qu'avant 26 ans, elle pouvait éventuellement bénéficier d'une formation, alors elle est venue se renseigner. « A vingt ans, j'ai passé n'importe quel bac pour pouvoir acquiescer mon indépendance par rapport à mon milieu familial. Mais ensuite, je n'ai pas pu obtenir la formation que je désirais pour faire de la comptabilité ». Après 3 ans de petits travaux à droite, à gauche, elle est bien décidée à se donner les moyens de se réorienter. La conseillère de la MLI lui a proposé de préparer un bac pro de comptabilité.

Un objectif qui lui fait un peu peur. Elle préférerait viser un peu plus bas, un BEP par exemple pour être sûre de réussir. Le choix reste à faire.

Marion - 24 ans Marion pourrait être Baronne de Caravette, née à Montpellier de parents et de grands-parents montpelliérains. Jusqu'au Bac A1, elle suit un parcours plutôt brillant. Mais la fac ne lui réussit pas. « J'ai fait deux années de psycho à Paul Valéry, mais cela n'a pas abouti. La fac, ce n'est pas pour moi. Trop dans la masse. Pas assez cadrée ». Il lui faut environ une année pour se ressaisir, jusqu'à ce qu'elle entende parler de la PAIO. « J'ai eu un entretien avec un conseiller. On a fait un bilan, et il m'a proposé une formation qui me convenait parfaitement mais que je n'aurais pas trouvée toute seule ».

Après une préformation aux métiers de l'animation, elle a passé les examens Jeunesse et Sport, et intégré une formation d'animateurs auprès de handicapés. Elle est actuellement en stage au CHU de Montpellier auprès d'enfants en médecine psychologique. Mais, elle a l'intention d'aller plus loin et de présenter l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux. Aujourd'hui, Marion n'est pas tirée d'affaire. Parallèlement à sa formation, elle est obligée de faire des petits boulots pour vivre. Mais, elle est sûre d'avoir trouvé sa vocation. Elle deviendra éducatrice spécialisée.



David - 20 ans « J'en avais marre d'être aux crochets de mes parents. Je voulais être adulte, travailler et faire quelque chose où je pourrais m'épanouir ».

En classe de seconde, alors qu'il a plutôt de bons résultats, David quitte le système scolaire pour fabriquer des bijoux. Il se disperse à droite, à gauche dans des formations et des petits boulots qui n'aboutissent pas.

Aujourd'hui, David a un objectif : créer une entreprise où son penchant pour l'artistique et le commercial pourrait s'exprimer. La nature du projet est top-secret. « On risquerait de me piquer l'idée ». Mais, pour y arriver, il suit, sur les conseils de la MLI, une formation préparant au BEP et au CAP vente, et s'est inscrit parallèlement à un bac professionnel.



Frédéric - 20 ans A 15 ans, Frédéric était plutôt bon à l'école. Il aurait pu continuer, mais était tenaillé par une terrible envie de voler de ses propres ailes : « J'avais le niveau à l'école, mais ce que je voulais, c'est travailler pour être indépendant, vivre ma vie ».

Il suit donc une formation d'apprenti-vendeur et passe le CAP. En fin de contrat d'apprentissage, il se retrouve sans emploi et sans beaucoup d'espoir d'en trouver à Montauban où il réside. Alors, en octobre, il fait ses valises et vient s'installer à Montpellier avec son amie et sa petite fille de 10 mois, Eulalie, attiré par la grande ville, le soleil, la mer.

Inscrit à la PAIO, orienté par un conseiller, il décide de compléter sa formation en préparant un CAP, puis peut-être un BEP de magasinier : une double compétence lui donnera plus de chances de dénicher un emploi. Actuellement en stage rémunéré, il est plutôt optimiste. Il partage son temps entre la formation pratique dans une entreprise de grande distribution et la formation théorique : « C'est un peu comme retourner à l'école, mais aujourd'hui, ce n'est pas pareil que quand j'avais 15 ans. J'ai un but et cela m'intéresse ».

M.L.I. centre ville

Les Echelles de la Ville
Place Paul Bec
34000 Montpellier
Tél : 04 67 65 35 05

Ouverture
Lundi : 13h45 à 16h45
Mardi à vendredi :
8h30 à 11h30
13h45 à 16h45

M.L.I. La Paillade

Antenne CCAS
435 avenue de Bologne
34000 Montpellier
Tél : 04 67 75 89 61

Ouverture
Lundi : 14h - 16h
Mardi à jeudi :
8h30 à 16h
Vendredi :
8h30 à 12h30



Philippe Son métier : Conseiller à la MLI

Philippe, conseiller hier à la PAIO et aujourd'hui à la MLI, effectue en moyenne 750 entretiens par an. Son public ? des jeunes de 16 à 26 ans à la recherche d'une formation ou d'une insertion professionnelle. Il ne faut pas chercher à dresser un portrait-type de ces jeunes, qui, d'après Philippe, ont tous des individualités, des qualifications, des parcours et des souhaits différents. «On trouve tous les schémas possibles, tous les niveaux : des gens qualifiés qui sont à la

recherche d'un emploi et qui veulent juste un petit coup de pouce ; ceux qui viennent chercher un conseil ou un simple renseignement et qu'on ne reverra plus ; des diplômés qui désirent changer d'orientation ou parfaire leur formation ; ceux aussi qui n'ont aucun projet, sortis de l'école à 16 ans, en situation d'échec, sans aucune formation et qui nécessiteront un suivi sur plusieurs mois. Notre boulot, c'est de les écouter et d'avoir une réponse à leur donner.»

Le conseiller reçoit le jeune au cours d'un entretien individuel et, en fonction de ce qu'il souhaite et de la panoplie des moyens existants, essaie d'élaborer un parcours de formation professionnelle et d'en assurer le suivi.

Le fait de passer de la PAIO à la MLI ne changera que peu de choses au métier de Philippe : «Je garde le même rôle de conseiller en matière d'insertion et de formation professionnelle. Mais la MLI va avoir des missions élargies au domaine social. L'équipe va être renforcée avec des assistantes sociales, des psychologues, etc...,

qui pourront répondre à des questions pour lesquelles les conseillers ne sont ni formés, ni forcément compétents. Souvent, le problème de chômage et de manque de formation est lié à des problèmes sociaux assez importants, de logement, de santé, de rupture familiale, de socialisation, voire d'identité. Jusqu'à présent, on travaillait avec des réseaux constitués de personnes compétentes, le plus possible en relation partenariale pour que tout le monde aille dans la même direction, ce qui n'est pas toujours évident. Cela devrait être plus facile dans le cadre de la MLI».

Avec la MLI, tout est mis en oeuvre pour que les jeunes, qui en ont le plus besoin, trouvent une insertion sociale, et professionnelle. Il reste cependant une limite, celle du marché de l'emploi. Pour Philippe, «il ne faut pas se leurrer. On peut mettre en oeuvre tout ce qu'on veut, des réseaux, des partenaires, des filières, on se heurtera toujours à la réalité du manque d'emploi». Mais là, on n'est plus dans le domaine des compétences des villes.

Quelques tuyaux et bonnes adresses à l'intention des jeunes et ados Montpelliérains

AIDES AU LOGEMENT

L'Espace logement étudiant

mis en place par la Ville de Montpellier, par l'intermédiaire de l'Espace Jeunesse, en partenariat avec Etincelle, regroupe en une seule et même adresse la MNEF, EDF-GDF, France Télécom, la CAF, la Caisse d'Epargne et la Ville de Montpellier. Espace unique à Montpellier, il propose, de juillet à octobre, de nombreux services : offres de logement, installation téléphonique, abonnement électricité et gaz, France Télécom, la CAF, la Caisse d'Epargne.

La Caisse d'Allocations Familiales

peut verser à un jeune dont les ressources sont modestes, s'il n'est plus considéré comme membre du foyer parental, une aide au logement quel que soient son âge et sa situation professionnelle ou familiale. Ce sera : une Aide Personnalisée au Logement (APL) si le logement est conventionné, une Allocation de Logement à caractère Social (ALS) pour les étudiants, octroyée en fonction des revenus, C.A.F. 8, rue Chapital 34943 Montpellier Cédex 9

Le Centre Communal d'action Sociale

propose deux types d'aide : le Fonds Solidarité Logement ou le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) pour les 18-25 ans les plus en difficulté. S'adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont vous dépendez ou à l'assistante sociale de secteur.

C.C.A.S.
9, rue Montpelliérat
34000 Montpellier
Tél : 04 67 14 57 57

BUS

Les services de la SMU proposent une Carte FAC pour étudiants qui donne droit à un forfait de 175 F valable 30 jours à compter du 1er jour d'oblitération.

SANTÉ

Des associations, composées d'une équipe de médecins, proposent aux jeunes en situation difficile, exclus du système de santé, un examen médical, des soins infirmiers, des médicaments gratuits. Accès libre et gratuit.

Les dispensaires
Les dispensaires offrent des soins infirmiers, des consultations de médecine générale, des vaccinations et des visites à domicile faites par les infirmières et les médecins.

le dispensaire de l'Esprit
2, rue Barthélémy
Tél : 04 67 92 40 17
Tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 17h

le dispensaire de la Pergola
Cour Bel Air - Bloc 5
Tél : 04 67 75 59 10

Médecins du Monde
Mission France
6, rue Nissolle
Tél : 04 67 92 83 00

Consultations : du lundi au vendredi de 15h à 19h
le samedi de 9h à 12h
Le mini bus de Médecins du Monde assure une permanence quotidienne de 21h à 24h selon l'itinéraire suivant :
lundi, mardi et vendredi : place des Arceaux
- mercredi et jeudi : Gare Routière
- samedi et dimanche : place Salengro

Association RESO
Pour les personnes en fin de droits, Rmiste, chômeur, jeune sans emploi, sans domicile fixe... L'Association RESO met à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h :
un numéro vert gratuit : 0800 23 26 00
Pour :
vous écouter
vous conseiller
vous orienter vers une consultation gratuite près de chez vous chez l'un des 1500 professionnels de la santé qui ont adhéré à la Charte de RESO.

Le Planning Familial
48, Bld Rabelais - Montpellier
Tél : 04 67 64 62 19
Accès gratuit et anonyme à la contraception pour les mineurs.
Diagnostic et suivi médical gratuit.

Euridice
Centre médico psychologique
114, rue de Mr. Teste
Celleneuve - Montpellier
Tél : 04 67 03 32 90
Aide psychologique à tous les jeunes indépendamment de l'âge.

P.E.P.A.
Espace de prévention
24,28 Allée de l'Eubée
34000 Montpellier
Tél : 04 67 22 35 35 /
04 67 15 01 30
Point d'écoute parents adolescents.
Missions : accueillir, écouter, échanger, soutenir.
Gratuit et anonyme.

MNEF
Mutuelle Nationale des Etudiants de France
Un centre médical étudiants et lycéens situé :
140, avenue Emile Jeanbrau
Tél : 04 67 52 02 76
propose des consultations gratuites : médecine générale, gynécologie, vaccinations, dépistage MST-SIDA, centre de planification.

CROUS
Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires
Une équipe spécialisée (psychiatre, psychologue) assure des consultations de psychologie médicale gratuite.
2, rue Monteil - Service Social
Tél : 04 67 41 50 28

CULTURE

Orchestre Philharmonique Corum
5 concerts à l'Opéra Berlioz pour 100 F avec la Carte MusiPass

Opéra
4 spectacles pour 100 F
Opéra de Montpellier

Festival Montpellier Danse
Tarifs réduits pour les étudiants et spectacles en plein air gratuits sur l'esplanade.

Danse à l'Opéra
5 spectacles pour 100 F
Opéra de Montpellier

Théâtre des Treize Vents Grammont
4 spectacles pour 100 F avec l'abonnement jeunes

Salle Victoire II
Mas de Grille
Concerts rocks tout au long de l'année pour 60 F en moyenne.

Festival de Musique
Tarifs étudiants, tarifs réduits pour les jeunes - 25 ans, entrée gratuite aux concerts de 12h30 avec les chèques Carte Eté Jeunes et tous les soirs concerts de jazz gratuit aux Ursulines.

Musée Fabre et son Pavillon
Gratuit sur présentation de la carte étudiant

Médiathèque Federico Fellini
Une carte d'abonnement dont le prix varie en fonction des tranches d'âge et de domiciliation. Pour les Montpelliérains : 60 F pour les moins de 16 ans 100 F pour les 16-25 ans Pour les extérieurs : 500 F

Bibliothèque Centrale
Carte d'abonnement à l'année : 40 F. Gratuité pour les moins de 16 ans. Emprunt de livres, aide à la recherche documentaire, conseils de lecture.

Festival International du Cinéma Méditerranéen
Carte Pass Festival 150 F pour 10 jours de festival (150 films, tables rondes, rencontres avec des réalisateurs...)



Régis Chareyre, Président du club Coeur et Santé, bénévole au Mondial 98.

Réformé de la SNCF après un accident cardiaque, Régis Chareyre a mis au service des autres son temps et son énergie retrouvés.

Originaire de Perpignan, il s'est installé à Montpellier pour terminer sa rééducation cardiaque.

«Je me suis renseigné sur les structures exis-

RÉGIS CHAREYRE Le cœur et la santé

tantes rassemblant les personnes dans mon cas et n'en ait trouvé aucune qui proposait des activités physiques pouvant prolonger la rééducation obligatoire».

Avec la fédération Française de Cardiologie et grâce à l'aide technique de médecins cardiologues, il créé donc le club «Coeur et Santé» de Montpellier qui propose à ses 33 adhérents des séances hebdomadaires de gymnastique, marche et aqua-gym. L'Association participe également chaque année à la Journée du Coeur sur un thème défini au niveau national. Mais le temps fort du calendrier demeure le «Parcours du Coeur» qui rassemblait l'an dernier quelques 500 participants et dont l'objectif est de sensibiliser le grand public aux bienfaits de

l'éducation physique.

«A pied, en marchant, en courant, en VTT, le circuit familial de 2km300 organisé au Bois de Montmaur est gratuit et ouvert à tous».

Sportif de haut niveau pendant plusieurs années, Régis Chareyre conserve une si belle passion pour le sport qu'il n'aurait manqué pour rien au monde, l'organisation de la coupe du monde 98.

«Je me suis inscrit en tant que bénévole, pour participer à l'événement et aussi pour payer en retour, tous ceux qui m'ont toujours aidé.»



Dimanche 4 mai de 9h à 13h au Bois de Montmaur 4ème Parcours du Coeur

5ÈME RAID SUR LE LEZ

Triathlon aventure qui mélange VTT, course à pied et canoë, le Raid sur le Lez aura lieu le dimanche 11 mai. Les candidats sont invités à s'inscrire auprès de :
Raid System
Tél : 04 67 59 48 99

L'ISIM À L'ASSAUT DES MERS

L'Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier (ISIM) participe, cette année encore aux deux grandes régates de voiles étudiantes : la Course Croisière ED-HEC, du 12 au 20 avril aux Sables d'Olonne et la Spi Dauphine, épreuve méditerranéenne, commençant le 12 avril à Mandelieu La Napoule et s'achevant à Fréjus, le 19 avril. N'hésitez pas à encourager tous les participants dans chacune des villes étapes où les animations sont nombreuses. Pour la première fois, les élèves de l'ISIM seront également présents sur les Côtes bretonnes à l'occasion de la Coupe de l'Armorica, pendant les sélectives à Sète, les 14, 15 et 16 mars, et à la finale à Quiberon du 30 avril au 4 mai.

Info :
04 67 14 30 97

8-9-10-11 MAI 1er Jumping de Montpellier

1ère école d'équitation du Grand Sud de la France, le Centre Equestre de Montpellier-Grammont a fait acte de candidature auprès de la Fédération Française d'Equitation pour l'organisation du Championnat de Ligue par équipe de C.S.O. (jumping), épreuves de sélection pour la finale du championnat de France. Du 8 au 11 mai, le domaine de Grammont accueillera l'élite équestre nationale et régionale pour un événement qui réunira les cavaliers professionnels et l'équitation de base. Parallèlement au championnat de ligue, 8 épreuves départementales et régionales permettront en effet de révéler

quelques jeunes espoirs. La qualité des installations proposées, la capacité d'accueil du Domaine de Grammont, l'expérience du club dans l'organisation de concours, (le Cross Equestre organisé à Bonniér de la Mosson avait accueilli plus de 10.000 spectateurs sur 2 jours), promettent de faire de ce 1er Jumping une grande fête pour tous. Le Comité d'organisation est à pied d'oeuvre avec déjà plus de 30 bénévoles, et le programme prévoit déjà 40 heures de jumping en 14 épreuves sur 4 jours.

Info : Centre Equestre de Montpellier Grammont - Tél : 04 67 65 60 98



26 - 27 AVRIL

11ème Grand Prix Bouliste à Grammont



Chaque année, le challenge de Boule Lyonnaise J.P. Ortis est âprement disputé dans la bonne humeur généralement par les meilleures équipes venues des différents coins de France. L'épreuve phare est bien sûr le «National 64 Quadrette 1ère et 2ème Divisions». Mais le concours

«Propagande 64 Quadrettes réservé aux 3ème et 4ème Divisions» permet de faire de ce grand tournoi sportif, un rassemblement sportif ouvert à tous les niveaux, mêlant les ténors de la Lyonnaise, aux jeunes joueurs. Les épreuves en doublettes sont également prévues avec un concours na-

tional féminin et un concours cadets et minimes. Les organisateurs, la F.F.S.B., le Comité Bouliste de l'Hérault, l'Entente Sportive Bouliste de Montpellier, convient le plus large public à venir encourager les joueurs pendant ces deux journées organisées sur le terrain de Grammont.



1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

2 - Information de M. Le Maire.

3 - Questions d'actualité municipale :
- M. Biau à M. Macia
- Mme Soulas à M. Morales
- M. Conrie à Mme Colas
- M. Jamet à M. Roseau
- M. Barthez à M. Pouget

4 - Voeu du Conseil Municipal contre le projet de fermeture des stations locales de Nîmes et Perpignan de France 3 au mois d'août (cf. ci-dessous).

5 - Réalisation du bassin Jacques Coeur à Port Marianne. Arrêt des dossiers de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, et enquête publique pour la protection de l'environnement. Bilan de la Concertation. Mise à disposition du public du dossier.

6 - Avis favorable au dossier de mise en compatibilité du POS avec le projet de tramway.

7 - Agrément de la candidature de Bouygues-Télécom sur le lot 43 de la ZAC Garosud.

8 - Agrément de la candidature de OCP répartition Société CABI sur les lots 36 et 37 de la ZAC Garosud.

9 - Avenant à la convention tripartite Ville-District-Sem fixant les modalités de réalisation de la ZAC Garosud.

10 - ZAC Port Marianne-Jacques Coeur. Arrêt du projet du dossier de création. Bilan de la concertation. Mise à disposition du public.

11 - Aménagement de la salle située sur la terrasse du Corum en façade de la route de Nîmes. Dénomination : salle du Belvédère. Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la dévolution des travaux.

12 - Vente des lots n°10 et 159

Situés dans l'immeuble des Echelles de la Ville, à l'ordre des architectes pour la somme de 1.350.000 F.

13 - Avenants aux marchés de travaux de défilage de l'amiante sur l'ensemble des niveaux de la Mairie A et du réaménagement après traitement.

14 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux aux abords de la Salle Avicenne (confortation et rénovation des murs de clôture et aménagement des abords).

15-16 - Renouvellement de la Convention de fonctionnement de l'association De Hexe (direction Mathilde Monnier) - Centre chorégraphique national de Montpellier Languedoc-Roussillon, conjointement avec l'Etat et les autres collectivités locales. Signature d'une convention pour l'occupation du bâtiment des Ursulines.

17 - Acquisition de 30 gouaches de Maurice Sand illustrant le «Pantagruel» de Rabelais afin d'enrichir le fonds rabelaisien de la bibliothèque. Demande de subventions.

18 - Autorisation de mise en oeuvre, par le comptable, de la procédure de neutralisation de l'incidence du rattachement des intérêts courus non échus à l'exercice.

19 - Gestion de la dette. Remboursement anticipé d'un emprunt de 30.872.155,26 F. auprès de la Caisse d'Epargne.

20 - Création d'un emploi de ville, agent administratif qui sera chargé, dans le cadre de l'action d'animation périscolaire, d'une mission de coordination et de médiation au sein de l'école Frédéric Bazille.

21 - Convention entre la ville et la SEMIFM pour l'organisation des prochaines éditions de l'Antigone de l'Artisanat qui auront lieu les 23, 24 et 25 mai, et 19, 20 et 21 décembre prochains.

22 - Travaux de modernisation et aménagement de réseaux humides secteurs : Europe, Gimel ; Cardonville, route de Ganges ; Saint-Charles ; Argencourt ; Baudin, Mi-chelet, Jeu de Ballon.

23 - La Ville donne l'autorisation au District et à son mandataire, la SMTU, de réaliser les travaux nécessaires au tramway sur le domaine communal.



1 - Approbation des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

2 - Information de M. Le Maire.

3 - Questions d'actualité municipale :
- M. Biau à M. le Maire
- M. Dugrip à M. le Maire
- M. Jamet à M. Pouget

4 - Voeu de soutien au personnel de la Source Perrier-Vergèze (cf. ci-contre).

5 - Voeu pour la défense de la Caisse d'Epargne (cf. ci-contre).

6 à 15 - Désignation d'un nouveau représentant de la ville pour remplacer M. Guibal. Maison Pour Tous Albert Dubout ; Philippe Saurel. Office de Tourisme de la Région de Montpellier ; Philippe Saurel. Résidence-foyer Saint-Côme ; Philippe Saurel. Centre Nazareth ; Philippe Saurel. Commission permanente interdépartementale de la dérivation des eaux de la Source du Lez ; Vincent Amoros. Assemblée générale des copropriétaires : «Ma Maison» (petites Soeurs des Pauvres) ; Philippe Saurel. Maison de retraite des anciens combattants de Montpellier ; Philippe Saurel. Résidence Marie Elisabeth ; Philippe Saurel. Conseils d'établissements scolaires (Antigone, Aiguelongue, Collège Jeu de Mail, Joffre, Lycée Agricole, écoles privées St-Jean Baptiste de la Salle, Ste-Odile, Centre d'histoire militaire) ; Philippe Saurel.

16 - Extension des compétences du District pour l'opération relative au contournement de Montpellier par la rocade Est, inscrite au XIème contrat de plan Etat/Région, concernant les communes de Montpellier, Castelnaud-le-Lez, le Crès, Vendargues.

17 à 23 - Cessions et acquisition de terrain : par la SCI Baron pour l'aménagement du carrefour avenue Paul Rimbaud/avenue Louis Ravas par M. et Mme Magné pour la création d'un pan coupé rue de Las Sorbès et rue Saint-Pierre de Trévise par Mme Demenghem pour l'élargissement de la rue de la Figuiasse. Acquisition à l'OPAC de locaux, annexe de la Maison Pour Tous Georges Brassens pour développer les activités associatives dans le secteur des Hauts de Massane par l'Etat pour la mise à l'alignement de l'avenue Charles Flahault par M. et Mme Théron pour la mise à l'alignement de la route de Vauguières par M. Brunel pour la mise à l'alignement de la rue Métaire de Sayssat.

24 - Adoption du plan d'alignement partiel de la rue des Cauquillou.

25 - Acquisition de terrain à l'OPAC pour l'extension de l'école primaire du groupe scolaire Alain Savary au Val de Croze.

26 - Approbation du dossier modifié de la ZAC du Jardin aux Pivoines. Bilan de la concertation, mise à disposition du public.

27-28 - Agrément de candidature :
SCI Mare Nostrum pour la construction d'un immeuble ZAC Port Marianne-Consuls de mer (secteur Maison 10)
SCI Villa Delphes pour la construction d'un immeuble ZAC Port Marianne-Consuls de mer (lot 15 B)

29 - Résiliation du marché confié à l'entreprise Techniques et tradition (mise en liquidation judiciaire) pour les travaux d'amélioration de la sécurité incendie de l'Hôtel de Ville.

30 - Démolition de la Salle des Arceaux rue Hilaire Ricard.

31 - Acquisition d'une statue de Michel Magnin, sur le thème du rugby pour l'installer dans le stade Sabathé.

32 - Représentation de la ville à la Biennale des Jeunes Créateurs du 17 au 23 avril.



Question n° 84
Mise en valeur des berges de la Mosson

33 - Demande de subvention au ministère de la culture pour l'acquisition par la bibliothèque municipale de documents patrimoniaux.

34 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de livres reliés destinés au fonds de la future bibliothèque d'Antigone.

35 - Fixation à 20 F. du tarif de consultation occasionnelle de vidéo à la médiathèque.

36 - Appel d'offres ouvert pour équiper la médiathèque Jean-Jacques Rousseau d'un réseau de CD-Rom.

37 - Approbation du règlement général à l'attention du public de la bibliothèque municipale.

38 - Convention avec la Société L.C.B. pour l'organisation du Concert U 2 le 15 septembre prochain à l'Espace Grammont.

39 - Convention avec la Société Tuto va Bene pour l'organisation d'un festival de musique électronique Borealis le 9 août à l'Espace Grammont.

40 - Engagement de la Ville pour le dépôt de l'oeuvre de Lucien Gibert («Jeune algérienne du Sud») dans la piscine olympique d'Antigone.

41-42 - Modification du montant des droits de reproduction des oeuvres du Musée Fabre et fixation du tarif de vente du catalogue des Amis du Musée.

43 - Lancement d'appel d'offres ouvert pour les travaux de l'Opéra-Comédie visant à restructurer le rez-de-chaussée : remplacement des fauteuils, rénovation du plancher et travaux de sécurité liés au plancher.

44 - Détermination des taux d'imposition pour 1997 :
Taxe d'habitation 15,88%
Foncier bâti 24,12%
Foncier non bâti 92,77%
Taxe professionnelle 16,67%

fication de la délibération du 6 janvier 1997 au CESDA pour l'acquisition de 2 appartements à la résidence d'Assas au Nouveau Logis Méridional (étendue à la période supplémentaire d'amortissement) à l'OPAC
- pour la construction de 6 logements à la résidence Chapital, de 7 logements à la résidence Faraday, de 6 logements à la résidence Paul Langevin, ZAC Blaise Pascal
- pour la réhabilitation de 7 logements avenue de Bologne, de 17 logements avenue de l'Europe, de 32 logements rue de Bari ; de 16 logements rue de Lausanne ; de 6 logements rue d'Oxford ; de 7 logements rue d'Uppsala
à la SERM pour l'opération de la ZAC des Pivoines
à la SA d'HLM, Société française des Habitations économiques Groupe Arcade (étendue de la garantie)

70 - Modalités d'utilisation de la salle municipale située Mairie B

71 - Affectation d'appelés du contingent dans le cadre du Service National Ville (modification de la délibération du 27 juin 1996)

72 - Marché négocié pour l'achat de matériel de transmission pour la police municipale.

73 - Appel d'offres ouvert pour la mise à 2x2 voies de l'avenue Charles Flahault, de la rue du faubourg St-James jusqu'à la rue de l'Ecole Normale, dans le cadre de la reprise du plan de circulation du centre ville.

74 - Appel d'offres ouvert pour des aménagements de voirie avenue du Docteur Pezet, route de Mende, rue du Truel dans le cadre de la reprise du plan de circulation du quartier Hôpitaux-Facultés.

75 à 78 - Dénomination de voies:
Quartier les Cévennes :
- impasse Joseph de Tournet
- rue des Terebinthes
- rue Marc Rigal

Quartier Croix d'Argent :
- rue Topaze
- rue Karl Liebknecht

Quartier Hôpitaux-Facultés :
- rond-point de la Lyre
- carrefour Hubert Dubedout
- avenue Joliot-Curie (suppression)
- avenue François Chicoyneau de la Valette (impasse)
- impasse de la vigne de Madame
Quartier des Prés d'Arènes
- rue Cité Saint-Roch
- rue Cyprien Tourel

79 à 81 - Institution d'une pénalité d'astreinte pour tout retard des parents venant chercher leur enfant à l'accueil du soir, à l'étude ou à la garderie surveillée dans les écoles.

80 - Attribution de subventions pour l'animation et le soutien scolaire aux associations qui participent à la réalisation de projets d'actions culturelles dans les écoles (41 projets en 1997).

80 - Attribution de subventions pour l'animation et le soutien scolaire aux associations qui participent à la réalisation de projets d'actions culturelles dans les écoles (41 projets en 1997).

82 - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques : participation de la ville de Montpellier pour deux enfants scolarisés à Nîmes durant l'année scolaire 1995-1996.

83 - Travaux de maintenance dans les écoles. Appel d'offres. Demande de subvention (réfection des toitures ; réfection de la cour de l'école élémentaire Marie Curie ; fourniture et pose d'alarmes incendie et éclairages de secours).

84-85 - Demande de subvention pour des travaux de mise en valeur des berges de la Mosson effectués en concertation avec les associations de quartier. «Mosson Coulée

Verte» et «Collectif Mosson Coulazou», et pour les travaux sur les boisements Montlaur, Lunaret et Lac des Garrigues.

86 - Mise en place d'une réserve naturelle volontaire en bordure du Lez, au pied du parc de Lunaret. Cette action est inscrite dans la charte d'environnement (action n°37).

87 - Pour accompagner la restauration de l'espace vert situé aux abords de la résidence Rachel et à la demande des riverains, le square Guillaume de Lorris est dénommé le «Parc Rachel».

88 - Reconstruction d'abris pour animaux au parc de Lunaret.

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA DÉFENSE DE LA CAISSE D'EPARGNE (voté par la majorité municipale. Refus de vote : FN, UDF, RPR)

La spécificité des Caisses d'Epargne s'est accrue et légitimée tout au long de leur histoire, à travers les missions qui leur ont été attribuées :

- collecte des fonds nécessaires au financement du logement social,
- aide aux collectivités locales pour favoriser l'investissement par des prêts bonifiés,
- rôle social auprès des petits déposants.

Or, l'Association Française des Banques porte de multiples attaques au statut juridique des Caisses d'Epargne, accompagnant par là-même la restructuration du monde bancaire souhaitée par le gouvernement.

Un groupe de travail au sein du CENCEP, dit «Commission Le Ray», a engagé une réflexion visant à réformer le statut juridique des Caisses d'Epargne via la privatisation de leurs fonds propres. Cette démarche s'ajoute à la tentative de banalisation du livret A préconisée par les rapports commandés par le Gouvernement.

Ce projet de réforme des Caisses d'Epargne vise à transformer leurs établissements à but non lucratif en sociétés anonymes coopératives rattachées à une Fondation. La Fondation aura en charge le rôle social des Caisses d'Epargne et les SA coopératives se partageront l'activité bancaire.

Ce projet est aujourd'hui combattu par la totalité des organisations syndicales. En effet, la banalisation du statut juridique des Caisses d'Epargne est en fait une privatisation déguisée qui remet en cause la mission sociale de ces établissements financiers. En un mot, si ce projet aboutissait, les Caisses d'Epargne perdraient assurément leur spécificité, leur «supplément d'âme», mais aussi, sans doute, leur raison d'être.

Ceci serait grandement préjudiciable pour le logement social. Rappelons qu'en 1995, 150.000 réhabilitations et 84.000 constructions HLM ont été financées par la Caisse des Dépôts et Consignations dont les encours de crédits sont alimentés à hauteur de 55% par les Caisses d'Epargne. Dans notre région durement touchée par le chômage et par la crise économique, elles sont des acteurs de l'aide à l'investissement des collectivités locales et des entreprises régionales.

La modification de leur statut serait dramatique pour de nombreuses collectivités locales de nos régions : par cette réforme, elles n'auraient ainsi plus accès à des crédits compétitifs et se verraient par là-même imposer les conditions financières des seules banques.

En conséquence, le Conseil Municipal de Montpellier exprime très clairement son souhait que les Caisses d'Epargne gardent leur statut spécifique, qui met en avant le but non lucratif de leur activité, et continuent à privilégier le but recherché par leur fondateur, leur rôle social.

La taxe d'ordures ménagères : baisse de plus de 17%, toutes les familles sont concernées

La taxe d'ordure ménagère, qui sert à financer l'enlèvement et le traitement des ordures, est encaissée comme un impôt sur tous les logements de la ville. Comment ?

Les propriétaires trouvent cette taxe sur la feuille d'imposition de la Taxe Foncière Bâti, dans une colonne particulière. Ils payent cette taxe qu'ils soient occupants ou non du logement.

Les locataires ne payent pas directement cette taxe mais elle leur est facturée dans les charges par leur propriétaire ou leur syndic.

En 1977, à Montpellier, le traitement des ordures ménagères est pris en charge par le District. Cela amène à réduire le produit de la taxe d'ordures ménagères de 17%.

Les propriétaires verront directement cette

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOUTIEN AU PERSONNEL DE LA SOURCE PERRIER/VERGÈZE (voté par la majorité municipale. Refus de vote : FN, UDF, RPR)

La source Perrier-Vergèze compte près de 2.100 employés dans notre région dont plus de 350 Héraultais et Montpellierains. Deux plans sociaux en 1993 et 1995 ont eu pour conséquence de réduire de plus de 400 le nombre de salariés et de ramener le temps de travail de 39 à 35 heures avec une diminution de salaire de 2%.

Aujourd'hui, après avoir payé ce lourd tribut à la restructuration de la société, le personnel de la source Perrier-Vergèze est inquiet et se mobilise contre la nouvelle politique des ventes du groupe Nestlé auquel appartient Perrier, et plus particulièrement de son activité export.

En effet, par l'utilisation de la marque Perrier et de sa calligraphie sur les étiquettes d'eaux gazeuses locales de pays où la société exporte comme l'eau Baraka en Egypte, le groupe Nestlé marque sa volonté d'exploiter l'image de marque de Perrier pour des eaux qui ne proviennent pas de la «Source Perrier».

Cette stratégie d'auto-concurrence, se fait au détriment d'une politique de reconquête des marchés internationaux et du développement de son activité export.

Face à cette «délocalisation» à peine déguisée, le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier tient à apporter son total soutien au personnel pour défense de la Source Perrier qui fait partie du patrimoine de notre région.

photo

Montpellier ville photographique

Des expos

La photographie est une des composantes de la vie culturelle montpelliéraine, elle est issue et ancrée dans le tissu montpelliérain local et régional à travers ses clubs photos qui ont assuré une vie intense dans les années 60-70 avec des ramifications dans la décennie 80 : création des Rencontres Photographiques et des cycles d'initiation à la photographie qui ont permis de développer sur place une véritable culture de l'image.

Montpellier est une des villes de France où le négoce photographique est des plus prospères, il s'appuie sur la variété des pratiques photographiques qui aujourd'hui, permet d'un tour d'horizon de dénombrer : de nombreux cours photographiques, des initiations par des praticiens affirmés diplômés de l'Ecole Nationale de la Photographie d'Arles ; des tireurs installés en chambre, des associations créant des galeries, des bulletins.

Cette vitalité est confirmée par une section Photographie à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts ; le Corum des Photographes ; la Biennale des Jeunes Créateurs ; l'organisation de concours et la reconnaissance d'auteurs régionaux au niveau national.

Au début des années 70, les clubs photographiques organisaient avec la Ville de Montpellier un cycle d'expositions à la Galerie Frédéric Bazille (Opéra).

Ce lieu est attribué à la photographie à compter de l'année 1980 et cela, en relation avec la création des premières rencontres photographiques.

Face à l'intérêt du public, la Galerie Bazille devient un lieu culturel avec la nomination en 1984 de Roland Laboye pour la direction de la programmation.

L'étoffement du programme appelle la Ville de Montpellier à équiper un lieu spécifique pour l'image photographique avec la création en 1989 de l'Espace Photo Angle du Corum.

La Ville de Montpellier met ainsi à la disposition du public un outil de diffusion de l'image qui lui permet à ce jour d'être un des sites nationaux consacrés, avec une renommée internationale et sollicité par des institutions, des musées, des fondations.

Aujourd'hui, avec l'ouverture de la Galerie Photo (Salle Dominique Bagouet), la Ville de Montpellier hisse cet art visuel qu'est la photographie au niveau des autres disciplines artistiques.

En lui donnant les moyens de son épanouissement et de sa diffusion auprès du public, elle est déjà dans l'histoire de la photographie en se préparant pour le prochain siècle qui sera avant tout tourné vers l'image.



1989 Création de l'Espace Photo Angle du Corum :
-Chroniques Siciliennes- de L. Bahayla et F. Zecchin



1991 "Bestiaire Photographique" :
six lieux de la ville exposent :
D. Rheims, Peter H. Beard...



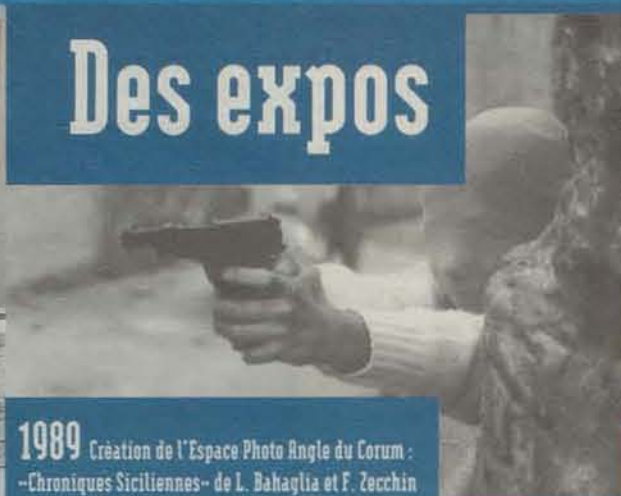
1993 "Humour et photographie"



1995 L'œuvre photographique de Gabriel CULLARDO



1996 "Les Coiffeurs Italiens" :
Gianna BOURCENI



1990 "Après 200 ans" : Essai photographique réalisé par l'Institut des Etudes Aborigènes de Camberra



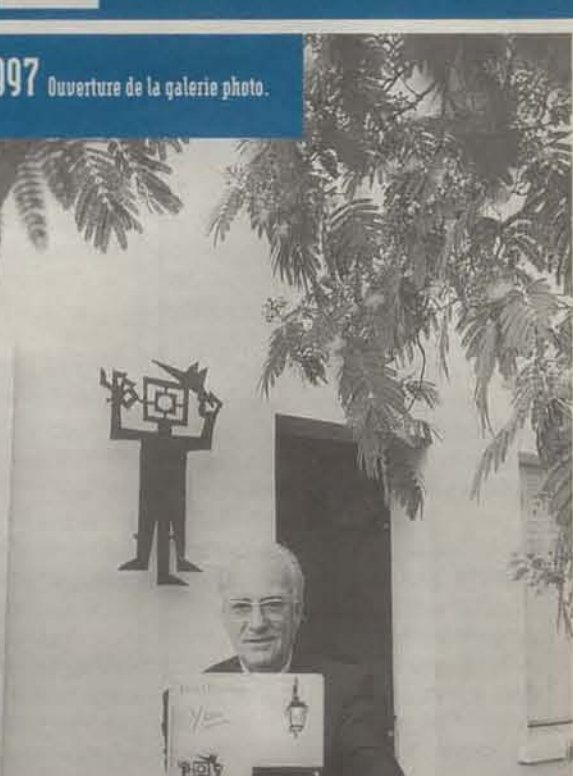
1992 "Cuatro Direcciones" : 20 ans de photographie contemporaine espagnole



1994 Buenos Aires : "Tango des Porteños"



1996 "Hommage à Robert" :
Exposition DOISNEAU



1997 Ouverture de la galerie photo.

2 AVRIL - 3 MAI
GALERIE PHOTO - CARRÉ STE-ANNE

**Jean Dieuzaide inaugure
la nouvelle galerie photo**

Près de 20 ans après sa première exposition à Montpellier, à la Galerie Bazille, du 3 au 26 mai 78, Jean Dieuzaide inaugure la nouvelle Galerie Photo (Salle Bagouet). Premier prix Niepce en 1955, Jean Dieuzaide est le créateur de la première galerie municipale de photographie : «le château d'eau à Toulouse» en avril 74.

"Tous les photographes doivent beaucoup à l'action de Jean... Aujourd'hui, c'est bien un maître que nous accueillons à Montpellier, et pour mieux faire découvrir les "passions" de Jean, nous présentons, d'une part à la Galerie photos sa méditation photographique "Vacances dans une maison" et d'autre part, au Carré Ste-Anne, un parcours de son œuvre avec : le Dévôt Christ de Perpignan, Voyage en Ibérie, Périple au Portugal, Chimigrammes, Tournesols, Mon aventure avec le Brai, l'Art Roman. Jean Dieuzaide est toujours présent sur les fronts des actions photographiques pour construire, revendiquer, dénoncer ; il est aux avant-gardes sans perdre ses racines et son attachement au terrain, et cela toujours avec la générosité du temps qu'il donne, la lumière étant sa référence." : Roland Laboye.

Des gens

Parallèlement aux présentations des travaux d'auteurs nationaux et internationaux, Montpellier ouvre ses cimaises aux créateurs photographes régionaux. Hommage aux gens d'ici : T. Iacoponelli - J. Hugon - P. Schwartz - P.N. Doyon - M. Seeberger - Bigou et Gilles - C. Schirmer - R. Laboye - D. Faure - C. Philip - C. Camberoque - M.N. Diochon - J. Fournier - L. Van Dinther - O. Proust - M. Ginot - J.P. Ortuno - D. Durieux et C. Bourguedieu - M. Guerrero et A. Perales - A. Castant...



Marc Ginot

Depuis 6 ans, il collabore régulièrement avec le Festival de Danse, le théâtre des Treize Vents, l'Opéra de Montpellier, la Salle Victoire 2. Marc Ginot n'a pourtant suivi aucun plan de carrière. Il s'en remet donc au hasard de rencontres. Hier avec Dominique Bagouet. Aujourd'hui avec Shai no Shai ou Julien Bouffier.



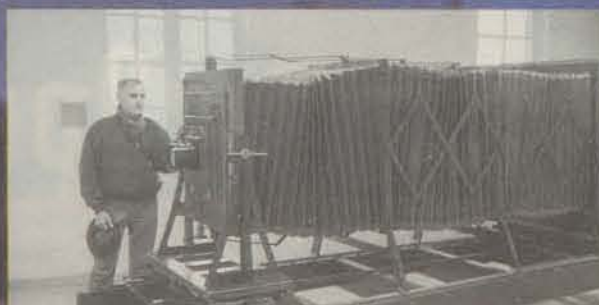
Bigou et Gilles

Guylaine Gilles et Jean-Louis Bigou exposent en Pologne, en Espagne, au Pays-Bas, à New-York et la Nouvelle Orléans. Mais c'est à Montpellier qu'ils ont accompli leur premier accrochage. Ils vivent à Lézignan.



Olivier Proust

Né le 10 août 1962 à Ganges, Olivier Proust vit et travaille à Montpellier. Rédacteur des pages photo de Reg'Art depuis 96, il enseigne la communication visuelle au Centre Cinéphore.



CINÉMA

WIM WENDERS RÉALISATEUR
Vendredi 4 avril : Au Fil du Temps (20h30)

Mardi 9 avril : Alice dans les villes (14h) - Faux Mouvement (16h) - Tokyo Ga (17h30) - L'Ami Américain (21h)
Cinéma Rabelais

CYCLE CLAUDE CHABROL
1969-1973
8 au 18 avril
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo (15h)

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE
ETUDIANT
10 au 12 avril
Association Ciné Quanoné
Centre Rabelais

LOS LOBOS
Samedi 12 avril
de Ruiz de Infante, 1996
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo (15h)

STEP ACROSS THE BORDER
de N. Lambert, 1993
Samedi 19 avril - Vidéo-musical
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo (15h)

PARADIS DU CINÉMA
JAPONAIS DE 1932 à 1993
22 au 25 avril
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo (15h et 17h)

LES FILMS DE LA PALME
29 avril et 2, 6 et 9 mai
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo (15h)

THÉÂTRE

ATELIER THÉÂTRE POUR ENFANTS
2 avril ou 28 mai
organisé par le Théâtre de la Gerbe
Salle de Danse Jacques Bernard
(tous les mercredis de 14h à 16h)

CARAVELLES
9 et 10 avril
Le voyage imaginaire de Vasco de Gama
Carole, le Grand Coeur
Théâtre Jean Vilar (21h)

LE CIRQUE PITRE
9 au 18 avril
Cie Joël Collot
pour enfants à partir de 3 ans
Théâtre du Griffy
(16h - merc. 15h et 17h)

L'HYMNE
de György Schwajda
9 au 26 avril
Théâtre de la Plume
Info : 04 67 58 73 78

QUAND J'S'RAI P'TITE
19 au 27 avril
Spectacle de Christine Costa et Cléo
pour enfants à partir de 3 ans
Théâtre du Griffy
(16h - merc. 15h et 17h)

LES AVENTURES DE POLICIALE
30 avril au 18 mai
Théâtre ambulant de la Cie Zouac
Théâtre du Griffy
(merc. 15h et 17h - sam. et dim. 16h)

STAGE DE THÉÂTRE POUR ADULTES
3 et 4 mai
Théâtre de la Gerbe (10h à 18h)
(Inscriptions souhaitées 15 j avant la date)

Des lieux

Avec l'ouverture de la «Galerie Photo» (Salle Bagouet), la ville se dote d'un espace prestigieux consacré à l'image en centre ville : des expositions, un service de documentation, un fonds permanent, etc...

La Galerie Photo - Esplanade Charles de Gaulle - 34000 Montpellier
Info : Montpellier Photovisions - Tél : 04 67 60 43 11

AVANT PROGRAMME 97 DE LA GALERIE PHOTO

- 6 mai / 21 juin : Photographie et Société dans l'Espagne de Franco
- 24 juin / 13 septembre : «Nu au Paradis» de Michael Von Graffenried
- 16 septembre / 31 octobre : Virages Photographiques : le bonheur contemplatif - Pierre-Louis Martin.
- 4 novembre / 3 janvier 98 : Double exposition entre les images de trains à vapeur et le train à très grande vitesse - René Groebli et Enith Roux.

Des initiatives nouvelles



Corum des Photographes

La 3ème édition du Corum des Photographes sera organisée par le Service des Affaires Culturelles de la Ville en collaboration avec le Corum. Elle est réservée aux photographes du District. Cette manifestation permet chaque année aux photographes amateurs d'exposer sans aucune sélection 4 photographies de leur choix.

Info : 04 67 02 98 85



Biennale des Jeunes Créateurs

Ce projet italien d'origine permet aux villes participantes de présenter une sélection d'artistes de moins de 30 ans au cours d'un festival d'une semaine accueilli par une ville de l'Europe du Sud. Coordinée au plan local par la Direction des Affaires Culturelles, la sélection Montpelliéraine a retenu les travaux de Catherine Savary pour concourir à Turin du 17 au 23 avril.



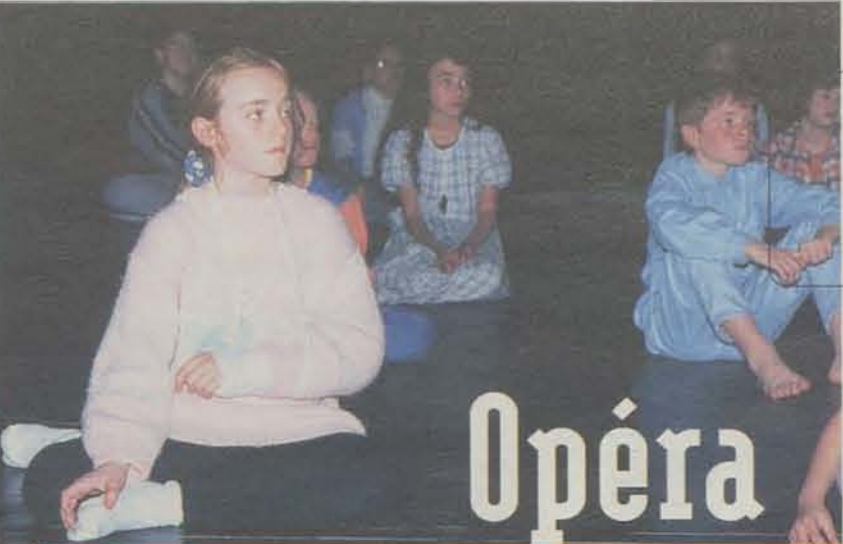
Wim Wenders Photographe

La Maison de Heidelberg, en coopération avec le Goethe Institut, le Corum et la Ville de Montpellier, organise à la Galerie Angle du Corum, une exposition de 29 photos panoramiques d'Amérique et d'Australie. Ces «carnets de voyage» de Wim Wenders, complètent la rétrospective de ses films au Cinéma Rabelais.

Vendredi 4 avril
Au fil du temps (20h30)

Mercredi 9 avril
Alice dans les villes (14h)
Faux Mouvement (16h)
Tokyo Ga (17h30)
L'Ami Américain (21h)

Wim Wenders photographe 4-25 avril
Espace Photo Angle - Le Corum
(Lundi-Vendredi - 9h-18h)



Les enfants chantants de l'Opéra Junior

Laurie Fontaine, 10 ans, fait partie de la distribution du spectacle de l'Opéra Junior créé ce mois d'avril, au Théâtre Jean Vilar : «Le vent et la Petite Fille». Composé en 1987 à l'initiative du Département pédagogique de l'UNESCO, cette ballade de Vladimir Kojoukharov est aujourd'hui montée à la scène par l'Atelier Opéra Junior et l'Ensemble Instrumental du Conservatoire National de Région de Montpellier District, en collaboration avec les classes de CM1 et CM2 des écoles primaires Heidelberg et Petit-Bard, le Théâtre Jean Vilar et la Maison Pour Tous Léo Lagrange. Cinquante enfants, âgés de 9 à 12 ans font partie de la distribution. Un recrutement exemplaire opéré sur l'ensemble de la ville et notamment le quartier de la Paillade par le biais des établissements scolaires. C'est par un spot télévisé que Laurie a entendu parler d'Opéra Junior : «Je suis allée à la Maison Pour Tous de La Paillade pour m'inscrire. J'aime le théâtre et j'adore chanter, et ce qu'on fait à l'Opéra Junior, c'est un peu des deux...» Les répétitions ont lieu les mercredis après-midi, certains week-ends et pendant les vacances. «Ca ne me gêne pas, j'avais d'autres activités avant Opéra Junior. Je suis contente du travail qu'on fait. On ne voit pas le temps passer, et on se fait de nouveaux amis... J'ai découvert aussi comment se montait un spectacle, les différentes étapes du travail et de la création qui se font à côté de nous...»

Organisées entre les salles du Corum et celle du Théâtre Jean Vilar, les répétitions du spectacle témoignent, en effet, de l'action pédagogique d'un atelier qui concilie l'apprentissage technique (chant, expression corporelle), avec l'éveil artistique, mental et culturel des enfants. Une belle réussite pour cette structure fondée en 90 d'une volonté commune entre Henri Maier, Directeur Général des Opéras de Montpellier et du compositeur et Chef d'Orchestre Vladimir Kojoukharov. 10 spectacles ont déjà été créés, 3 tournées de concerts organisées, et plus de 800 jeunes ont été formés ou en cours de formation. Devant le succès remporté, un groupe vocal Opéra Junior et un Club Opéra Junior ont vu récemment le jour.

Le vent et la Petite Fille - 2,3,4 mai à 21h00 - Théâtre Jean Vilar
Loc: 04 67 40 41 39 - Opéra Junior - Info : 04 67 58 04 89

SALON DE L'ART AU SERVICE DE L'ENFANCE



DU 5 AU 21 AVRIL 1997
De 10 h à 19 h - SALLE DES ARCEAUX - MONTPELLIER
Les Amis de la Fondation pour l'Enfance

L'Art au service de l'enfance

Les Amis de la Fondation pour l'Enfance Languedoc-Roussillon organisent le 5ème Salon de l'Art au Service de l'Enfance, du 5 au 20 avril à la Salle des Arceaux.

Cette association, composée de 30 membres, réalise depuis 8 ans un travail de prévention et d'information sur l'enfance maltraitée et en souffrance. Conférences, expositions de proximité, dans les quartiers de la ville et les villages de la région... tous les moyens sont bons pour continuer l'action.

Plus de 60 artistes, peintres ou sculpteurs exposeront ainsi leur travail. Les bénéfices de l'exposition permettront à l'association de poursuivre différents projets : l'assistance aux enfants ; la création d'un fonds de livres et vidéos sur l'enfance maltraitée ; l'aide aux enfants hospitalisés ; la fondation sur Montpellier d'un lieu de parole pour les enfants, adolescents et adultes ayant subi des sévices.

Un concours d'affiches, une exposition de dessins d'enfants de Bulgarie, des jeux et ateliers de peintres sont prévus tout au long de cette manifestation.

Pour plus d'information

Tél : 04 67 54 09 22

(de 14h à 18h)

Expo

THÉÂTRE DES 13 VENTS

Les très riches heures

Peut-on décider de son couple comme on ne choisit même pas sa vie ? Lui et Elle essaient de s'en persuader alors qu'ils se sont rencontrés, par hasard, au rayon spaghettis du supermarché. Défi, aveuglement, deux solitudes s'entêtent à cohabiter. Il est moins question de s'aimer que de durer. Chronique d'un duo fabriqué.

«Les Très riches heures», de Jean Rouaud

Mise en scène : Michèle Leca

avec : Michèle Leca et Jean-Yves Chatelais

Du 29 avril au 10 mai 97 à 20h45

Théâtre des Treize Vents - Grammont

Location : 04 67 58 08 13



- Rencontre avec Jean Rouaud à la Fnac le 6 mai à 17h.
- Rencontre avec le public à l'issue des représentations les 4 et 7 mai.

LES PEINTRES SUR L'ESPLANADE

Créé il y a 4 ans, le Concours des Peintres de la Ville de Montpellier permet, pendant un mois, à des artistes amateurs domiciliés dans le District, d'investir un lieu public pour peindre librement sur le motif. Après le Domaine de Mérie, Grammont, le Peyrou, le concours lancé le 5 avril a choisi l'Esplanade Charles de Gaulle. A l'occasion de la clôture de cette 4ème édition, le 10 mai, les travaux de tous les peintres seront exposés sur chevalet toute la journée, de 10h à 18h, au Pavillon de l'Hôtel de Ville. La remise des prix aura lieu le soir même à 18h. Les dix meilleures œuvres seront récompensées :

- deux premiers prix, catégories Peinture et Aquarelle
- huit accessits.

Les œuvres récompensées seront exposées dans le hall de la Mairie du lundi 12 mai au vendredi 23 mai.

Info : 04 67 02 98 85

MONTPELLIER FÊTE L'ANNÉE DU JAPON

Le Pays du Soleil Levant est à l'honneur : année du Japon oblige. Le Salon du Livre et des Écrivains vient de rendre hommage à sa littérature. Autour des associations concernées, la Bibliothèque de Montpellier, avec son réseau de médiathèques, a composé un programme destiné à mieux faire connaître du public tous les aspects de la vie culturelle japonaise du théâtre Nô aux Mangas : conférences, expositions, hommage au cinéma et à la musique japonaise, démonstration d'origami, etc... Le programme démarre le 22 avril et se poursuit jusqu'à la fin de l'année.

Pour tous renseignements :

- Médiathèque Centrale Fellini

Tél : 04 67 20 95 85

- Médiathèque Victor Hugo

Tél : 04 67 27 17 17

EXPOSITION

NORTHE DE FILIPPI
1er au 13 avril
Galerie municipale Saint-Ravy
(du mardi au dim.-de 13h à 19h)

EXPOSITION - CONFÉRENCE-DÉBAT
Samedi 12 avril
Association des ivoiriens
Salle G. de Nogaret
(toute la journée)

SALON DES ANTIQUAIRES
1er au 5 mai
Parc des Expositions
(10h - 19h30)

PHOTOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ
DANS L'ESPAGNE DE FRANCO
à partir du 6 mai
Collectif de photographes
Montpellier Photo Visions
La galerie photo
Pavillon de l'Hôtel de Ville
(mar.au sam. - 13h-19h
entrée libre)

OPÉRA

LE ROI ARTHUS
25, 27 et 29 avril
drame lyrique de Ernest Chausson
Dir. musicale : Emmanuel Joël
Mise en scène : John Dew
Opéra Comédie (20h - le 27 à 15h)

GLUCK - WEBER - WAGNER - BIZET
Lundi 5 mai
Extraits d'oeuvres lyriques
Dir. et flûte : Benoît Anty
de la Brétèque
Danielle Goujon, piano
Salle Molière (20h30)

RAMMING
Mercredi 7 mai
de Georg Friedrich Haendel
Dir. musicale : Alain Zepffel
Salle Molière (20h)

CONFÉRENCES

PIERRE SOULAGES
UNE AUTRE PÉINTURE...
Conférence sur le Xxe siècle
organisée par le Musée Fabre
Lundi 7 avril
par Robert Fleck, historien d'art
Centre Rabelais (18h30)

LE BASTARD DES ETHNOLOGUES
Mardi 8 avril
JAM - Salle M. Petrucciani (21h)

LA PSYCHANALYSE A TOURS
Mardi 8 avril
par Elisabeth Roudinesco avec
Henri Rey-Flaud
organisée par la librairie Sauramps
Salle Guillaume de Nogaret (20h)

PATRIMOINE VERT
ÉVOLUTION ET IDENTITÉ
des essences végétales dans le temps
Mercredi 9 avril
par Mlle Gaëlle Aggeri
Maison de l'Environnement (18h)

AUTOUR DE GERMAINE RICHIER
LA SCULPTURE MODERNE
Conférence sur le Xxe siècle
organisée par le Musée Fabre
Lundi 28 avril
par Lise Ott, critique d'art
Centre Rabelais (18h30)

LA COULEUR DES OISEAUX
Mercredi 30 avril
par M. Pomarède
Maison de l'Environnement (17h30)

MOSES MENELSSON
ET LA HASNALA
Mercredi 30 avril
de Carol Lancu
Maison de Heidelberg (18h30)

AUTOUR DE JACKSON POLLOCK
la peinture dans l'après-guerre
Conférence sur le Xxe siècle
organisée par le Musée Fabre
Lundi 5 mai
Centre Rabelais (18h30)

LES PARCS ZOOLOGIQUES
Mercredi 7 mai
par M. Hovette
Maison de l'Environnement (18h)

MUSIQUE

JOE DIDINO SOLO ET TRIO
Mercredi 9 avril
Concert
JAM - Salle M. Petrucciani (21h)

HOORLY - MESTRAL - GYONAN
Vendredi 11 avril
Orchestre Philharmonique
de Montpellier LR
Dir. : Pascal Verrot - Jacques Prat,
violin
Opéra Berlioz (20h30)

TAILOH GUATU ET THE GLIMPSE
Vendredi 11 avril
JAM - Salle M. Petrucciani (21h)

PIERPOLJAH
CLAUDE H. LE POSSE
Samedi 12 avril
Salle Victoire 2 (21h)

CONCERT DU SAUVAGE
Dimanche 13 avril
Orchestre Philharmonique
de Montpellier LR
Le Corum - Salle Pasteur
(10h45 - Concert brunch)

MOZART - DONIZETTI - CHAUSSON
Jeudi 17 avril
par le quatuor Kondinsky
Claire Désert, piano - Philippe Aiche,
violin
Nicolas Bône, alto - Nadine Pierre,
violoncelle
Salle Molière (20h30)

DEUS - BIDDYSDS
Vendredi 18 avril
Salle Victoire 2 (21h)

DAZ DAZ - HEVER
Vendredi 25 avril
Salle Victoire 2 (21h)

VIC CHESNUTT - SHAI NO SHAI
Mercredi 30 avril
Salle Victoire 2 (21h)

L'7 (SOUS RÉSERVE)
Jeudi 1er mai
Salle Victoire 2 (21h)

BEETHOVEN - VILLA-LOBOS
Masson - Mendelssohn
Dimanche 4 mai
Philharmonie de Chambre
Jacques Prat, violon - J. François
Heisser, piano
Le Corum - Salle Pasteur
(10h45 - Concert brunch)

CONCERT DU CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE
Mercredi 7 mai
classe de saxo
Salle Pétarque
(20h30 - entrée libre)

BEETHOVEN - SCHUMANN
9 et 10 mai
Orchestre Philharmonique
de Montpellier LR
Dir. : Friedemann Layer
Homero Franceschi, piano
Opéra Berlioz (20h30 - le 10 à 17h)

SPECTACLE

STAMMAIA
7 et 8 avril
Opéra Berlioz (20h30)

LA NUIT DES PUBLIVORES
Vendredi 11 avril
Le Zenith (21h)

LA NUIT DES CRÉATEURS
DE MODE AFRICAINE
Samedi 19 avril - défilé
Association Ethnie'k
Salle des Rencontres (20h30)

DANSE

LA NUIT DES SOLI
10 et 11 avril
soirée de danse contemporaine
dans le cadre de Danse
à Montpellier
Saint-Jean-de-Vedas
Chai du Terral
(le 10 à 19h - le 11 à 20h45)